



**COMMISSAIRE
À L'ÉTHIQUE ET À
LA DÉONTOLOGIE**

DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie
(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Nom du membre de l'Assemblée nationale :	MARIE MONTPETIT
Circonscription :	CRÉMAZIE

DÉCLARATION AU COMMISSAIRE <i>Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité, d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :</i>	
1. Nom du donateur	2. Date
École nationale de l'humour	8 mai 2018
3. Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
Deux billets pour le Gala-bénéfice 30^e anniversaire de l'École nationale de l'humour.	
4. Circonstances de la réception du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
Invitation à la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française.	

Signature du membre de l'Assemblée nationale (s) Marie Montpetit _____	Date de la déclaration 2018-05-08 _____
--	---